

# Djerba 2010 - Les Recommandations

- ❖ Développer la coopération internationale en matière de prise en charge des cures de thermalisme et thalassothérapie de par les caisses d'assurance maladie à l'étranger afin d'encourager le tourisme médical, et ce en avançant des arguments scientifiques d'efficacité et de qualité.
- ❖ Renforcer le rôle de l'Etat dans le financement et l'encadrement de la recherche scientifique dans le domaine de l'hydrothérapie afin d'établir des preuves scientifiques des bienfaits médicaux des cures sur le traitement de certaines pathologies ainsi que de leur innocuité.
- ❖ Mettre en place un système de certification adopté à l'échelle nationale des services dans le domaine de l'hydrothérapie.
- ❖ Veiller à l'adhésion des centres d'hydrothérapie au système d'assurance qualité en adoptant les normes de bonnes pratiques et en renforçant l'autocontrôle afin de procéder à la démarche de certification permettant de garantir un meilleur positionnement du produit sur le marché international.
- ❖ Constituer une commission technique chargée de fixer les critères d'homologation des produits locaux utilisés dans les centres d'hydrothérapie garantissant la sécurité de leur utilisation et favorisant leur exportation.
- ❖ Créer un label qualité pour les hammams thermaux garantissant les conditions d'hygiène et de sécurité.
- ❖ Mettre en place une banque de données numérique nationale comprenant les résultats des recherches universitaires faites dans le domaine de l'hydrothérapie et qui sera intégrée dans le portail réservé à ce secteur réalisé par l'Office du Thermalisme.
- ❖ Encourager les étudiants inscrits au mastère en thalassothérapie à procéder à des recherches cliniques au niveau des centres d'hydrothérapie.
- ❖ Procéder à l'homologation des établissements de formation professionnelle ainsi que des programmes de formation au BTP d'hydrothérapie afin de permettre aux établissements de bénéficier auprès de l'Etat des chèques formation qui peuvent couvrir jusqu'à 65% du coût de la formation.
- ❖ Consolider la coordination entre l'université, les établissements de formation et les centres d'hydrothérapie par la signature de convention de stages entre les deux parties précisant leurs rôles respectifs afin que les stages répondent aux objectifs de formation escomptés.
- ❖ Développer une stratégie de communication du produit d'hydrothérapie basée sur les nouvelles technologies, la communication personnalisée et la crédibilité des produits proposés en ciblant de nouveaux marchés tels que les pays scandinaves, les pays de l'Europe centrale et les pays maghrébins.
- ❖ Inviter les professionnels du secteur de la thalassothérapie à se regrouper en consortiums thalasso habilités à les représenter à l'étranger ce qui renforcera leur pouvoir de négociation.
- ❖ Drainer la clientèle locale à travers l'application de tarifs préférentiels compatibles avec le revenu du citoyen tunisien.
- ❖ Fixer une date pour célébrer annuellement la journée nationale de l'hydrothérapie.